



Crédit photos : Robert Bayonet

PRÉPOSÉ(E) AUX LOISIRS (1 poste - Emploi étudiant)

La Ville de Matane est présentement à la recherche d'un(e) étudiant(e) autonome et responsable pour occuper la fonction de préposé(e) aux loisirs.

Responsabilités et mandats :

Sous l'autorité du responsable des équipements récréatifs, l'étudiant(e) devra :

- Réaliser des travaux mineurs d'entretien des terrains de sports;
- Réaliser des travaux mineurs d'entretien au Colisée Béton-Provincial;
Procéder à des inspections sommaires de terrains de sports;
- Vérifier les inventaires;
- Réaliser des tâches d'entretien ménager;
- Établir et maintenir de bonnes relations avec les organismes utilisateurs et les autres employés;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences :

- Respecter la politique d'embauche des étudiants ;
- Démontrer de l'autonomie et de la débrouillardise;
- Être en mesure de soulever des charges;
- Avoir des aptitudes pour le travail manuel;
- Posséder ou avoir accès à un véhicule (déplacements remboursés);
- Toute formation et expérience jugée pertinente pourrait être considérée.

Conditions salariales :

- Le poste est de 12 semaines, 35 h par semaine au taux du salaire minimum en vigueur;
- Horaire variable, généralement entre 8 h et 17 h du dimanche au samedi.